

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 MAI 2013

L'An deux mil treize et le deux mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SATTONNAY, Maire.

Présents : MM P. SATTONNAY, J-C LIMAT, P. CLAVIER, J. BARISWYL, M. D'ELIA, J-C BAUD, MMES D. MACLE et M. DELAY.

Absents excusés : N. GUIGNERET, F. NAKOUS (Procuration à P. SATTONNAY)

Secrétaire de séance : M. DELAY

ERRATUM SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT :

Sur le précédent compte rendu, il y a une erreur dans l'affectation des résultats.
La bonne affectation est la suivante :

Etant donné qu'il n'y a pas de déficit d'investissement, il n'y a pas lieu d'affecter d'argent au 1068 en recettes d'investissement. L'intégralité des crédits, soit 100 738.18€ sera donc affectée au compte 002 en recettes de fonctionnement.

Pour mémoire, il y a 69 391.83 € d'excédent d'investissement au compte 001 en recettes d'investissement.

AMORTISSEMENT AU COMPTE 204183 :

Les subventions perçues pour les travaux Télécom doivent être amorties. Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'amortir ces subventions sur une durée de 5 ans. Le montant de cet amortissement (soit 4878€) a déjà été prévu au budget 2013.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE INFORMATIQUE DU SIDE C :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le renouvellement de l'adhésion au service informatique du SIDE C pour le logiciel WMAGNUS servant à la gestion de la commune. La cotisation 2013 est fixée à 943.88€.

Le Conseil Municipal signe les 2 nouvelles conventions du SIDE C :

La première concerne l'adhésion pluriannuelle (3 ans) aux services mutualisés du service Informatique du SIDE C et la deuxième est une convention MADS (mise à disposition de services informatique et TIC), vote à l'unanimité.

MIGRATION VERS LE NOUVEAU LOGICIEL E-MAGNUS DU SIDE C :

En 2014, le logiciel WMAGNUS que l'on utilise actuellement à la Mairie ne sera plus en service. Pour y remédier, le SIDE C nous propose de migrer vers la nouvelle version de ce logiciel.

Les éléments en notre possession sont les tarifs :

- Coût pour la récupération des données : 840€ en une fois.

- Coût de gestion du nouveau logiciel (E-MAGNUS): 1 289.40€ par an.

Afin de prendre une décision sur la date à laquelle se fera la migration, le Conseil Municipal demande un complément d'informations et se prononcera au prochain conseil.

DECLASSEMENT DU CHEMIN DE L'ABREUVOIR ET REFONTE COMPLETE DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de déclasser le chemin de l'Abreuvoir actuellement classé voie communale, car, vu son étroitesse au départ de la rue des Condamines, il ne permet pas le passage de véhicules.

Suite aux nombreuses modifications, le Conseil accepte à l'unanimité la refonte complète du tableau de classement de voirie.

DEMANDE D'ADHESION DES COMMUNES DE VERGES ET MIREBEL AU SIAAL :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion des communes de VERGES et MIREBEL au SIAAL.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DEFIBRILLATEUR :

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité le Maire à demander la subvention prévue par le Conseil Général pour le défibrillateur.

Concernant l'achat du défibrillateur, il reste un devis en attente.

CHOIX DE LA BANQUE ET DE LA DUREE DE L'EMPRUNT RELATIF AUX TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RD 158 :

Le Conseil Municipal, après avoir étudié plusieurs offres de prêts (Banque populaire, Crédit Agricole, Crédit Mutuel et Caisse d'épargne, sur plusieurs durées : 10, 12 et 15ans), décide à l'unanimité, de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne sur une durée de 10 ans.

Le taux est de 3.03% et les échéances trimestrielles de 2 325.79€.

ETUDE DE DEVIS :

Défibrillateur : Après rencontre avec deux commerciaux (SECRETAN et PARAPHARM) pour obtenir plus d'informations sur les différents défibrillateurs, des devis sont encore en attente.

Contrôles techniques : En attente d'informations complémentaires

Compresseur et palan : Après examen de 4 devis, celui de PRODIFFUSSION a été retenu par le Conseil Municipal.

- PRO DIFFUSSION : 476.10€ H.T
(compresseur 50L 214€ H.T, kit pistolet 77.10€ H.T et palan 2T 185.57€ H.T)
- BERGER : 538.77€ H.T
(compresseur 50L 280.54€ H.T et palan 2T 258.23€ H.T)
- CLAAS : 231.80€ H.T
(compresseur uniquement)
- FOUSSIER : 427.49€ H.T
(compresseur 50L 343.11€ H.T kit pistolet 84.38€ H.T)

COMPTE RENDU DES REUNIONS :

- Commission scolaire à ECLA le 10/04 à 18H00
- Conseil Communautaire le 25/03 à Perrigny à 20H30
- Réunion d'information des correspondants Défense le 29/03 à 09H45 à 12H00 à la Délégation militaire départementale du Jura.
- Réunion PLU le 8 avril à Courlaoux
- Réunion préparatoire aux travaux avec ECLA et Eiffage le 11 avril.
La 1^{ère} réunion de suivi de chantier aura lieu le 14 Mai à 8H30
- Commission *Culture* d'ECLA le 24 avril
- Commission *Transfert de Charges* le mardi 30 avril

REUNIONS A VENIR :

- Réunion sur le Contournement par le Conseil Général à Messia le mardi 28 mai à 18 h 30
- Commission Scolaire le 12 juin à 18H00

QUESTIONS DIVERSES :

- Courrier de M. le Maire de Chilly-le-Vignoble : il craint des nuisances provoquées par les poids lourds dans le centre du village pendant les travaux de FREBUANS. Une réponse lui sera adressée dès demain.
- Fermeture de la Mairie le vendredi 10 Mai 2013

INFORMATIONS DIVERSES :

- Remerciements aux bénévoles et aux élus qui ont contribué :
 - à la remise en eau des fontaines (MM. Ferrier, Perrin et Voisin)
 - au nettoyage de la commune le samedi 13 avril
 - à l'opération *Nids de poule* le vendredi 26 avril
- Point sur le Plan communal de sauvegarde : il a été approuvé par les services de la Préfecture. Quelques précisions restent à ajouter.

URBANISME – DOSSIERS EN COURS :

Néant

URBANISME – Les décisions au 22/03/2013 :

-Arrêté en date du 05/04/2013 à la demande de Mme OLAIZOLA Danielle pour la construction d'un abri ouvert – 2 rue du commandant Foucaud - PC N° 01/2013.

Prochaine réunion le Vendredi 14 Juin 2013 à 20H00

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Monique DELAY

Pierre SATTONNAY